

Informations diverses

TOUTES LES COMMUNICATIONS SE FERONT VIA « ECOLE DIRECTE »
Soyez donc vigilants et rendez-vous régulièrement sur l'application

En maternelle : Prévoir dans le cartable le jour de la rentrée :

- ✓ Pour les enfants de petite et moyenne section 1 petite couverture, 1 coussin, 1 paire de chaussons, si besoin **un doudou qui restera à l'école**
- ✓ Pour les enfants de grande section 1 petite couverture, 1 coussin, 1 paire de chaussons, pas de doudou
- ✓ Pour tous : 2 boîtes de mouchoirs, 1 boîte de lingettes, 1 serviette de cantine (si ½ pensionnaire) à laquelle vous aurez cousu un élastique pour passer la tête.
- ✓ Pour les frais de bricolage et travaux manuels nous vous demandons une participation de 5 € par enfant qui sera à remettre à la rentrée
- ✓ **Pensez à noter le nom de votre enfant sur ses vêtements et sa serviette de cantine**

En primaire :

- ✓ Pour les frais de bricolage et travaux manuels nous vous demandons une participation de 5 € par enfant qui sera à remettre à la rentrée

Pour tous :

- ✓ **Sécurité :** **Merci de ne pas monter en voiture rue du Château et rue des Jésuites**
- ✓ Absences : Chaque absence doit être **signalée le jour même** par téléphone et **justifiée en avance ou au retour de l'enfant** sur la feuille réservée à cet effet dans le **cahier de liaison** (cahier vert)
- ✓ **Médicaments :** Aucun médicament ne sera administré sans une convention entre l'école et le médecin scolaire
- ✓ **Goûters :** Les goûters ne sont autorisés que sur les temps de garderie
- ✓ **Goûters d'anniversaire :** 1 gâteau industriel emballé en part individuelle par enfant, pas de boisson. Vous pourrez, si vous le souhaitez, ajouter un paquet de bonbons.
- ✓ **Contacts :** les rencontres avec les enseignants se font sur prise de rendez-vous. Vous pouvez aussi joindre le directeur le mardi toute la journée, le jeudi matin et le vendredi après-midi ou le rencontrer sur rendez-vous.

Calendrier de l'année scolaire

- ✓ **Rentrée des élèves :** lundi 1^{er} septembre (rentrée échelonnée 1^{er} et 2 septembre pour les PS)
- ✓ **Vacances de la Toussaint :** du vendredi soir 17 octobre au lundi matin 03 novembre
- ✓ **Vacances de Noël :** du vendredi soir 19 décembre au lundi matin 05 janvier
- ✓ **Vacances d'hiver :** du vendredi soir 6 février au lundi matin 23 février
- ✓ **Classe de neige CM1-CM2 :** du lundi 5 au vendredi 9 janvier
- ✓ **carnaval, mi-carême** jeudi 12 mars
- ✓ **Portes ouvertes :** samedi 28 mars 10h - 13h
- ✓ **Vacances de printemps :** du vendredi soir 3 avril au lundi matin 20 avril
- ✓ **Pont de l'ascension :** du mardi soir 12 mai au lundi matin 18 mai
- ✓ **Spectacle des enfants :** vendredi 12 samedi 13 juin
- ✓ **Vacances d'été :** à partir du **mardi soir 30 juin** (récupération spectacle et portes ouvertes)

ECOLE CHAVAGNES ST-JOSEPH

ANNEE 2025-2026

La rentrée, c'est

de la MS au CM2 le lundi 1^{er} septembre à 9h

Pour les PS : rentrée le 1^{er} septembre uniquement
pour les noms de famille de A à G

rentrée le 2 septembre uniquement
pour les noms de famille de H à Z

ATTENTION : il n'y a pas de garderie le matin de la rentrée



Les listes de fournitures des classes sont mises en ligne sur le site de l'école au fur et à mesure de leur réception

Ecole privée Chavagnes Saint-Joseph – 1 rue du château – 86200 LOUDUN

☎ 05 49 98 16 70 – 📧 ce.0860936a@ac-poitiers.fr

Site web: <http://ecole-chavagnes-saint-joseph.e-monsite.com/>

☞ Les horaires	Matin	Après-midi
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Du soutien sera proposé aux enfants les lundis et jeudis de 16h45 à 17h15		
ATTENTION : Mêmes horaires pour maternelle et primaire		

(Les grilles sont ouvertes 10 mn avant le début de la classe et ferment 15 mn après la fin de celle-ci)

Le respect de ces horaires est impératif, les enfants déposés avant l'heure d'ouverture ou récupérés après l'heure de fermeture des grilles seront considérés comme inscrits à la garderie, au tarif en vigueur

☞ La garderie	Matin	Après-midi
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	7h00-08h50	16h45-18h30
0,65 centimes le 1/4h	ATTENTION : il n'y a pas de garderie le jour de la rentrée.	

☞ L'équipe éducative

PS	Séverine ADAM
MS/GS	Hélène GUIGNARD
MS/GS	Sandrine BARON (LMV)/ Éléa VERBRUGGEN (J)
CP/CE1	Camille MONNOT
CE1	Claire LEMOINE
CE1/CE2	Amélie GUÉNAL
CE2/CM1	Cyrielle MILTEAU
CM1/CM2	Virginie GRIVAULT
CM2	Alice MINGRET (MJV) Éléa VERBRUGGEN (L)
Poste réseau ASH	Sylvie CARTIER
Aide-maternelles	Roseline DUPONT / Fabienne ERRAFI / Magali ROGEZ / Geneviève LATINIE
Restauration	Karine LECOMTE / Marie –Agnès BRUN /
Espaces verts / maintenance	Manuel JULIEN
BCD	Geneviève LATINIE
Garderie	Magali ROGEZ / Fabienne ERRAFI
Gestionnaire	Nadège CARPUAT
Secrétaire	Manon RIVIÈRE
Chef d'établissement	Grégory ADAM

☞ Les tarifs

Contribution des familles + cotisations solidaires : Maternelle : 44€ / mois
Élémentaire : 50€ / mois

Frais de première inscription : 20€

(sur 10 mois – paiement possible au mois, au trimestre ou à l'année)

Garderie : 2.60 € / heure facturation au ¼ h (tout dépassement des horaires sera facturé 10 €)

ATTENTION le paiement de la garderie se fera pour tous les utilisateurs par prélèvement automatique le 12 de chaque mois. (Fournir un RIB si l'établissement ne le possède pas déjà)

Cantine : Maternelle : 4,30 € le ticket repas
Primaire : 4.85 € le ticket repas

Les enfants auront en classe une carte magnétique, correspondant à un « porte-monnaie » numérique que vous pourrez recharger de la somme de votre choix, et dont vous pourrez suivre les mouvements sur un site sécurisé dont nous vous donnerons les codes à la rentrée. Vous pourrez charger ce « porte-monnaie » pour la première fois le jour de la rentrée. La gestionnaire se tiendra à votre disposition dans le réfectoire. Le solde de l'année écoulée se reportera automatiquement pour l'année en cours.

Tout repas commandé en début de semaine et non décommandé 2 jours ouvrés auparavant, sera débité du compte cantine, même en cas d'absence (sauf maladie)

Pour tout renseignement comptable, s'adresser à Mme Carpuat au Collège Chavagnes Saint-Joseph au **05 49 98 83 48**

☞ L'association des parents d'élèves (APEL) – présidente : Isabelle MULA

Un membre de l'APEL sera là pour vous recevoir, le matin de la rentrée. Il pourra recueillir vos cotisations APEL et votre adhésion à l'assurance scolaire (Mutuelle Saint-Christophe), si vous avez fait ce choix.

☞ L'assurance

Si vous ne prenez pas l'assurance de l'école veuillez fournir une attestation d'« **individuelle accident** » de votre assureur, dès le jour de la rentrée.

Dans tous les cas, fournir une attestation de « **responsabilité civile** »